

Enseignement Supérieur et Recherche - Subventions à des associations étudiantes

M. l'Adjoint MAIRE, Rapporteur : Sur avis favorable de la Commission Enseignement Supérieur, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer au titre de l'année 2002, les subventions suivantes :

Bénéficiaires	Somme attribuée en 2001	Montant de la subvention sollicitée en 2002	Somme proposée en 2002
La Besace BDE de l'ENSMM 26, Chemin de l'Épitaphe 25000 BESANÇON	1 982 €	2 000 €	1 982 €
La Globale étudiante 36 rue Mégevand 25030 BESANÇON Cedex	2 287 €	2 300 €	2 287 €

La Besace, association du Bureau des élèves de l'ENSMM, édite un guide étudiant distribué gratuitement en 22 000 exemplaires. On y trouve les informations pratiques, culturelles, sportives, les restaurants et discothèques à fréquenter... La Ville, en soutenant cette édition, bénéficie d'un espace de présentation de ses atouts et de ses activités.

La Globale étudiante organise pour la 3^{ème} année consécutive la «soirée Noël avant Noël» à Micropolis, le 19 décembre 2002. Cette grande fête étudiante met en avant les étudiants de Besançon avec un tremplin musical. Les associations étudiantes y exposeront leurs actions et un forum des associations leur permettra de prendre contact entre elles et de rencontrer des partenaires publics et privés.

Les deux subventions, pour un montant total de 4 269 € sont à prélever sur les crédits inscrits au BP, Chapitre 92.23.6574 service 00400, qu'il conviendra d'abonder par le transfert d'une somme de 1 228 € à prélever sur les crédits inscrits au BP, Chapitre 92.23.65731, service 00400.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Enseignement Supérieur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 19 novembre 2002.